



CÉRÉMONIE DU SOUVENIR EN MÉMOIRE DES FUSILLÉS DU 2 AOÛT 1944

François ILLE, Maire du BEAUCET,
son Conseil Municipal, et
L'Association des Anciens Combattants et Amis de la Résistance
de Pernes les Fontaines

Vous invitent à participer, en présence des personnalités civiles et
militaires,
à la cérémonie en souvenir des fusillés de Barbarenque,

Qui aura lieu
Le jeudi 2 août 2018 à 18 h 30,
Devant le monument érigé en leur mémoire,
Place du maquis Jean Robert, au Beaucet



Constitution du cortège à 18 h 15, Place Castel Loup.



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Le Préfet de Vaucluse déclenche le niveau 3
« A L E R T E C A N I C U L E » .
Les températures maximales devraient atteindre 35 à 37°C, les températures nocturnes pouvant atteindre 18 à 20° C jusqu'à samedi prochain. Quelques conseils utiles de prévention en cas de fortes chaleurs :
• maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais),
• buvez régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif,
• rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps, au moins le visage et les avant-bras plusieurs fois par jour,
• passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale...),
• évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique,
• pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, si nécessaire, osez demander de l'aide.

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



Un panneau pour communiquer entre villageois

Nous allons mettre très prochainement en place un panneau de communication villageois à disposition de tous. Passer une annonce, informer d'un évènement, d'un coup de cœur, proposer un co-voiturage, ou encore poser une question, vous pourrez inscrire ce que vous souhaitez communiquer aux autres villageois sur ce panneau. Il sera situé sur la route de St Didier, au niveau des containers de tri sélectif. À l'aire de la sur-communication numérique, revenons à des échanges simples et accessibles à tous !

Séchoir solaire

Le temps du séchoir est revenu !

Le séchoir communal du Beaucet est à disposition de tous pour faire sécher vos fruits et légumes.

Il est situé sur les terres du château, au sud du parking.

Pour l'utiliser, rien de plus simple : il suffit de réserver le nombre de claie de séchage que vous souhaitez sur le tableau qui se situe au lavoir, à côté de la bibliothèque en libre accès. Ex: je réserve 5 claies pendant 3 jours pour y déposer des figues.

Le séchoir s'ouvre par un loquet en bas, à l'intérieur se trouvent 17 claies (*grilles*) de sèche pour disposer les fruits et les légumes.

Vous devez allumer le ventilateur (*vous l'entendez quand il est en marche*) grâce à l'interrupteur situé en haut sur votre droite et l'éteindre à la fin s'il n'y a plus rien dans le séchoir. Le séchoir est végétarien, ni viande ni poissons. Une brosse est à disposition pour nettoyer éventuellement les claies. On peut utiliser le séchoir autant de fois qu'on le souhaite. Merci de laisser 5 claies disponibles pour les transformations de l'association.

Bonne sèche!

Soupe d'été le 10 Aout à 19h

L'association Label Vers vous propose de venir partager un repas vendredi 10 aout sur la place de la mairie du Beaucet.

Nous amenons une soupe (surprise), vous pouvez amener ce que vous voulez pour compléter, à manger, à boire, des textes, des instruments, des enfants et de la bonne humeur, c'est gratuit et tout est permis ! A Vendredi !

Association Label Vers

<http://labelvers.wix.com/lebeaucetlabelvers>

ELAGAGE EN BORDURE DES VOIES

Elagage : Il incombe aux propriétaires riverains certaines obligations en matière d'élagage d'arbres et haies plantées en bordure des voies communales et des chemins ruraux afin de ne pas nuire à la sécurité des personnes et des biens le long des voies et chemins communaux. Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales (y compris les places et les parcs publics de stationnement) et des chemins ruraux (sentes, chemins) doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 m. Les haies doivent être conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies communales ou sur les chemins ruraux. Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal. Les riverains des voies communales et des chemins ruraux doivent procéder à l'élagage des branches ou à l'abattage des arbres qui menacent de tomber sur les dites voies et chemins. Ces opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants. Faute d'exécution par ceux-ci, elles pourront être exécutées d'office par la commune et aux frais des propriétaires riverains. Les produits de l'élagage ne doivent en aucun cas séjourner sur la voie publique ou tout autre chemin communal et doivent être enlevés au fur et à mesure. Ils ne devront pas être brûlés mais broyés sur place ou portés en déchetterie.

COMITÉ DES FÊTES DU BEAUCET

Pour son traditionnel concert de fin d'été, le comité des fêtes vous propose cette année le **quatuor marseillais Last minute swing**, qui rend hommage au Hot Club de France de Django Reinhardt et Stéphane Grappelli. Enracinée dans le jazz Manouche, cette formation puise aussi son inspiration dans les standards Américains et la Chanson Française. De l'ambiance feutrée d'une ballade aux envolées de la musique Tzigane, le répertoire de Last minute swing, à la fois savant et populaire, séduira un large public. Nous vous attendons nombreux pour partager cette belle soirée!

**Samedi 25 Août à 20h00,
Place de L'Aire**



grillades, buvette

L'équipe du comité des fêtes



Le service culture&patrimoine organise une *Conférence en scène* devant le lavoir le **vendredi 17 août à 18h**. Elle est gratuite et sans réservation et s'intitule "*Mais qui est enterré sous le lavoir ?*".

D'après l'œuvre de Pierre Magnan, si vous voulez rire de bon cœur et peut-être découvrir qui est enterré sous le lavoir du Beaucet, venez savourer un moment de théâtre en compagnie des comédiens du TRAC et de Stéphanie Collet, médiatrice du patrimoine, qui vous racontera toute l'importance passée et présente du lavoir dans les villages.

Si vous souhaitez recevoir par mail le flash info, merci de vous inscrire à mairie.beaucet@orange.fr

Flash info Parution mensuelle

Mairie de le Beaucet
7, rue Coste Chaude
84210 LE BEAUCET

Tél: 04.90.66.00.23 Fax: 04.90.66.17.77

Mail : mairie.beaucet@orange.fr

Site: www.lebeaucet.com

Direction de la publication : Le Maire
Conception-Réalisation-Impression : Mairie
Tirage: 220 exemplaires

LA VIE DE CHÂTEAU



LE CHÂTEAU
DU BEAUCET

EXPOSITION *INSIDE* DU 7 AU 20 JUILLET 2018
OUTSIDE DU 7 JUILLET AU 31 AOÛT 2018



Le fil d'acier de

Veronique

Wirth

www.lebeaucet.com
lechateau@beaucet@gmail.com

CHÂTEAU DU BEAUCET

Inside : ouvert tous les jours de 14h30 à 18h30
Outside : tous les jours de 10h à 18h30



Conférence en Scène
« Mais qui est enterré sous le lavoir ? »

Au Beaucet
Le VENDREDI 17 AOÛT à 18h

avec Stéphanie Collet, médiatrice du patrimoine
et les comédiens du TRAC

RDV sur place, au lavoir du Beaucet
Gratuit et sans inscription



Ne pas jeter sur la voie publique